

PV

Conseil d'administration de Haute Fidélité

Date	Jeudi 27 février
Réunion	Conseil d'administration
Présent.e.s	Xavier COLLIN
	Kenneth QUIGUER
	Peggy ANDRÉ
	Nicolas LEFEVRE
	Marc D'HAUSSY
	Alexia BALANDJIAN
	Arnaud ADAM
	Alex MONVILLE
	Elizabeth DA COSTA
	Camille BAILLEUX
	Antoine GRILLON
QUORUM	Le Quorum est atteint avec 9 membres présents dont 2 procurations
Excusé.e.s	Charles THIOILLIET
	Laurent TRICART
	Emeric BERTHE
	Julien MAILLE
Prise de notes	Johann SCHULZ
Durée	2h

ORDRE DU JOUR

1. Arrivée de Marie Maillard
2. Échange autour de la situation régionale, du pôle et de ses adhérents
3. Échange autour de la procédure de validation de la signature des communiqués de presse
4. Infos sur l'évolution du contrat de filière Hauts-de-France
5. Nouvelles demandes d'adhésions
6. Autres infos

1/ ARRIVÉE DE MARIE MAILLARD

- Marie Maillard a pris son poste de chargé d'animation de la dynamique associative et territoriale le 20 janvier dernier
- Marie décline quelques points sur lesquels elle a commencé à travailler depuis sa prise de poste
 - La prise de poste (quel travail fait, constats...)
 - Les priorités (urgence, moyen terme et long terme)

2/ ÉCHANGE AUTOUR DE LA SITUATION RÉGIONALE, DU PÔLE ET DE SES ADHÉRENTS

Il est proposé au Conseil d'Administration de faire un temps d'échange et de partage global autour de la situation nationale, régionale, ainsi que sur le pôle et les adhérents. Pour rappel, le pôle a défendu et initié dans le cadre du CRAC une enquête conjointe à l'ensemble des filières culturelles régionales (cf. l'étude « situation économique et impacts des baisses de subventions sur la culture en Hauts-de-France ») dont voici quelques chiffres évocateurs de la situation :

- Sur 271 répondants représentant 5043 emplois, 873 emplois sont menacés de disparition en cas de baisse de subventions de l'ordre de 10% à 20%, soit 17,3% total des emplois. Pour rappel, la région Hauts-de-France compte 4 500 entreprises culturelles, le chiffre indiqué 873 emplois est largement sous-estimé
- Le secteur associatif concentre 95% des emplois menacés de disparition : près d'un emploi associatif sur cinq est menacé
- 61% des demandes de subventions pour 2025 sont encore en attente de réponse. On constate d'ores et déjà de nombreuses baisses et refus. Les départements et la Région Hauts-de-France sont en tête des désengagements à ce stade, représentant respectivement 30% et 25% des baisses annoncées tous financeurs confondus
- Les deux tiers des répondants envisagent des mesures sur l'emploi : gel des recrutements ou suspension, non-reconduction de CDD ou de contrats de prestataires, licenciement économique de CDI, recours à l'activité partielle. Les premiers emplois impactés sont les non-permanents, qui sont aussi les plus précaires
- Les mesures plébiscitées tournent autour de la restructuration de leur activité, que ce soit par un changement des modes d'organisation (36%), l'évolution du modèle économique (35%), ou par une révision des priorités stratégiques et de la gouvernance des structures (31%)
- Concernant les MA, sur 42 répondants, 23,8% ont moins de 2 mois de trésorerie, 10% moins d'un mois, 38% ont un exercice 2024 déficitaire

Ce document sera présenté à la CTAP demain. Il sera ensuite envoyé la semaine prochaine accompagné d'un communiqué de presse à l'ensemble des élus du territoire, des représentants nationaux, de la presse régionale et nationales.

La situation nationale sur les budgets de la culture reste très incertaine. La parole est donnée aux représentants du SMA (Camille et Alex) pour faire un court état des lieux des remontées dont nous disposons à l'heure actuelle. (CR de la FEDELIMA)

- **Loi de finances 2025 et budget de l'Etat**
La DGCA nous a indiqué que **le budget du programme 131, dédié à la création, reste stable**, passant de 1 041 millions d'euros en 2024 à 1 043 millions d'euros en 2025, soit une augmentation de 2,6 millions d'euros. La ministre a pris en compte les oppositions concernant le fonds d'urgence qu'elle avait initialement proposé lors du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) de janvier, destiné à une liste restreinte de structures

d'intérêt national. Finalement, ce fonds ne sera pas déployé, mais les 40 millions d'euros qui y étaient alloués seront réintégrés au programme 131.

- Les **budgets des DRAC devraient rester identiques à ceux de 2024, et les mesures budgétaires introduites l'an dernier seraient reconduites** (Plan SMAC : 3,6 millions d'euros, programme MPMD : 8 millions d'euros, crédits supplémentaires pour les festivals).
- Par ailleurs, la DGCA a mobilisé 2,6 millions d'euros de mesures nouvelles et 6 millions d'euros de redéploiement, soit un total de **8,5 millions d'euros qui seront consacrés à de nouvelles actions dans le cadre du plan MPMD et à la mise en œuvre de Contrats territoriaux pour la création artistique (CTCA)**, en partenariat avec les collectivités territoriales dont la méthode n'a pas encore été communiquée.
- **48 millions d'euros de crédits sont actuellement gelés.** Une bataille devra être menée auprès du ministère des Finances et de Bercy pour en obtenir le dégel, avec pour objectif de récupérer 30 millions d'euros. Une partie de cette somme est essentielle pour combler le déficit de financement du **Fonpeps**, dont les besoins réels sont estimés à 60 millions d'euros, alors que la loi de finances 2025 ne prévoit que 35 millions d'euros.
- Concernant le **programme 361** (transmission des savoirs et démocratisation de la culture), piloté par la Direction générale de la transmission, des territoires et de la démocratie culturelle (DG2TDC), la loi de finances 2025 acte une baisse de 33 millions d'euros, ce qui soulève une réelle inquiétude quant à son financement. Il semble notamment que le programme « été culturel » ne soit pas assuré.
- Enfin, la question de la part collective du **pass Culture** devra être traitée en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale et ses déclinaisons territoriales. Une mission d'évaluation a d'ailleurs été confiée à l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) [comme annoncé sur le site de l'éducation nationale](#).
- Pour information, la SAS du pass Culture change de présidence en la personne de [Lauren Tison-Vuillaume](#).
- **Collectivités territoriales**
La mobilisation se poursuit face au contexte préoccupant des politiques culturelles territoriales et des relations avec les collectivités. Sur ce sujet, l'[Observatoire des Politiques Culturelles](#) (OPC) travaille comme chaque année à un [baromètre analysant les évolutions des budgets primitifs et le positionnement culturel des collectivités territoriales \(CT\)](#). En général, ce baromètre est publié 2 mois après les votes des budgets primitifs ce qui permet de donner des premières tendances.
- Comme vous le savez, la situation des budgets culture des CT est pour l'instant parcellaire et souvent imprécise. Néanmoins, les premières observations montrent une tendance défavorable très nette en ce qui concerne les régions et les départements. En ce qui concerne le « bloc local » (communes et intercommunalités), les situations sont très hétérogènes et moins catastrophiques que prévues (on y observe peu de hausses, mais des situations stables ou de légères baisses). Même si certaines grandes villes connaissent de fortes baisses, cela n'est pas généralisé et pas aussi important qu'aux niveaux régional et départemental. Pour mettre cela en perspective, le « bloc local » correspond peu ou prou à 80% du budget culturel de l'ensemble des CT (et donc les régions et départements pèsent à 20% du budget culturel des CT).
- Aussi, face au contexte actuel, le [TMNlab](#) en lien avec l'OPC et d'autres organisations, ont souhaité relancer une « **cartocrise** » qui permettra de rendre visible les baisses publiques sur l'ensemble des politiques culturelles des collectivités à travers un outil très simple. Nous vous partagerons cet outil dès qu'il sera prêt dans le courant du mois de mars.

- Mobilisations intersectorielles

Dans le contexte actuel et face aux attaques multiples que subit le champ associatif et de l'intérêt général dans son ensemble, le [Collectif des Associations Citoyennes](#) (CAC) dont la FEDELIMA est membre, a lancé un appel pour un soulèvement associatif [dont vous pouvez lire le communiqué ici](#). Dans ce cadre, un comité d'action « budgets et libertés associatives 2025 » a été lancé pour travailler à des actions communes, des rdvs réguliers ont lieu en ligne tous les mardis à 12h et [un espace ressource a été mis en ligne ici](#).

- Aussi, lors du dernier CA de l'UFISC qui a eu lieu le 20/02 dernier, nous avons été mobilisés avec d'autres organisations du champ culturel et associatif, mais aussi des associations de collectivités territoriales ([FNCC](#), [FNADAC](#), [AMRE](#), [ANPP](#), [Culture Co](#) etc.) sur les enjeux du champ associatif culturel, l'analyse des politiques culturelles territoriales et a été évoqué la **relance de la dynamique MCAC (Mobilisation et coopération Art et Culture)** qui avait été lancée pendant la période covid pour rassembler et faire converger les mobilisations. A suivre !

Nous avons durant ce mois et demi paraît à l'urgence, mais les perspectives 2025 (avec la possible victoire du RN en juin/juillet en cas de dissolution) et les prochaines échéances électorales nous obligent à être plus créatifs, plus incisifs, plus convaincants, plus mobilisés, en tout cas, pas chacun de notre côté.

- Des questions se posent sur notre capacité de mobilisation pour faire front commun (avec les organisations nationales, régionales (CRAC, lors des COREPS...) mais aussi continuer de travailler pour le plaidoyer de notre filière en région, mobiliser nos adhérents
- On parle de soulèvement associatif (mobilisation du collectif des associations Citoyennes), mais comment l'élargir ? comment faire front commun car on ne parle pas des entreprises et du secteur privé. C'est l'ensemble du secteur culturel qui est en danger

AVIS CA

Plusieurs constats préoccupants ont émergé, témoignant des défis auxquels nous sommes confronté.e.s en tant que pôle dans un contexte politique et économique instable. Tout d'abord, nous faisons face à une difficulté croissante à répondre à la montée des extrémismes et à la question de notre positionnement vis-à-vis du Rassemblement National. Faut-il dialoguer avec ses représentant.e.s ou au contraire refuser tout échange ? Quelle posture devons-nous adopter en tant que structure œuvrant pour les musiques actuelles et la culture en général ? Cette interrogation s'inscrit dans une période marquée par des incertitudes et des tensions, où les choix stratégiques et politiques des acteurs culturels prennent une importance cruciale.

Par ailleurs, nous observons une divergence croissante entre le secteur du spectacle vivant et celui des musiques actuelles. Alors même que les attaques contre le financement public de la culture se multiplient et que la précarisation des acteur.ice.s du secteur s'intensifie, il semblerait plus que jamais nécessaire de renforcer les convergences. Comment faire en sorte que ces deux univers, qui partagent pourtant des enjeux communs, parviennent à construire un discours et une stratégie unifiés pour défendre une vision commune du rôle essentiel de la culture dans notre société ?

Une autre interrogation fondamentale a émergé : savons-nous réellement nous adresser à nos publics, à nos usager.ère.s, à ces citoyen.ne.s de plus en plus nombreux.ses à voter, ou à être prêt.e.s à voter, pour des candidat.e.s dont les projets politiques remettent en cause les valeurs que nous défendons ? Mais justement, quelles sont ces valeurs ? Sommes-nous capables de les formuler clairement ? Et surtout, comment sensibiliser ces publics à ce que nous risquons de perdre collectivement si nous ne trouvons pas les moyens de les défendre ?

Enfin, une évidence s'est imposée : il est impératif de recréer du lien, de renouer un dialogue sincère et profond avec les habitant.e.s et les territoires. Trop souvent, la culture est perçue comme une entité à part,

alors qu'elle devrait être un espace de partage, de rencontre et de construction collective de sens. L'action culturelle apparaît ainsi comme un levier puissant pour retisser ce dialogue et replacer la culture au cœur du lien social. Comment pouvons-nous, concrètement, renforcer cette dimension et nous assurer que nos actions aient un impact réel sur les territoires et les citoyen.ne.s ?

Cette réflexion nous amène également à une question essentielle : le pôle doit-il assumer un positionnement politique, au sens noble du terme ? Au-delà d'une simple réaction aux crises et aux mutations en cours, devons-nous adopter une posture plus proactive, anticiper les changements et reprendre le bâton du politique, celui qui façonne la société et oriente les débats ? Cette interrogation rejoint aussi une attente forte exprimée par nos adhérent.e.s : celle de renforcer et structurer notre plaidoyer afin de porter plus efficacement la voix des musiques actuelles et des acteur.ice.s qui les font vivre.

Ce questionnement ne concerne pas seulement notre prise de parole vers l'extérieur, mais aussi notre fonctionnement interne. Il nous invite à repenser notre rôle sociétal en profondeur, au-delà des acquis et des certitudes qui ont façonné nos actions jusqu'à présent. Comment nous repositionner face aux transformations du monde, aux évolutions des politiques publiques, aux mutations des pratiques culturelles et artistiques ? Comment pouvons-nous, collectivement, redéfinir nos missions et nos engagements dans un cadre qui dépasse la seule logique sectorielle ?

Une proposition a émergé lors de nos échanges : la création d'un groupe de travail dédié à ces enjeux. Ce groupe pourrait être articulé avec le groupe de travail communication, mais intégrerait également des directions et toute personne intéressée par cette réflexion stratégique. Son objectif serait double : affiner notre discours et nos outils de plaidoyer, tout en nous dotant d'une stratégie claire pour mieux porter nos valeurs et notre parole et nos valeurs, partout où nous le pouvons.

Dans cette optique, il serait pertinent de s'appuyer sur l'expertise d'un.e Spin doctor ou d'un.e spécialiste en communication stratégique, afin d'accompagner cette démarche et d'aider à structurer un discours impactant. L'enjeu ne serait pas seulement de convaincre les décideur.euse.s politiques et les partenaires institutionnels, mais aussi d'adresser un message clair à nos usager.ère.s et aux publics, qu'ils se sentent concernés. Comment mieux communiquer sur nos valeurs et leur importance ? Comment rendre visibles les risques encourus par le secteur culturel si nous ne défendons pas activement nos acquis ?

Parmi les pistes évoquées, l'idée de mobiliser les artistes et les publics autour de ces enjeux pourrait être un levier puissant. À l'image de ce que nous faisons déjà avec le dispositif SAFER pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, pourquoi ne pas imaginer d'autres formes d'engagement visibles dans nos lieux ? Affichages, vidéos de sensibilisation, campagnes portées par des artistes, espaces de discussion... autant de moyens qui pourraient permettre de diffuser nos valeurs et de renforcer notre ancrage sociétal.

Il s'agit aussi, plus largement, de prendre part au dialogue sociétal pour l'alimenter et contribuer à l'effet boule de neige. Nos prises de parole et nos actions doivent nourrir les débats publics, donner des arguments solides à celles et ceux qui défendent la République et la démocratie, et permettre aux élu.e.s de mieux appréhender les enjeux culturels comme des piliers fondamentaux du vivre-ensemble. Le rôle du pôle ne se limite pas à défendre un secteur, mais bien à participer à un projet de société dans lequel la culture reste un vecteur essentiel de dialogue et de cohésion.

3/ ÉCHANGE AUTOUR DE LA PROCÉDURE DE VALIDATION DE LA SIGNATURE SUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les échanges précédant nous invitent à prendre position sur notre capacité à réagir rapidement face à l'afflux de communiqué à signer, et parfois dans l'urgence.

Johann laisse la parole à Alex Monville :

- Il est proposé que Johann donne l'autorisation de signature au nom du pôle régional, et qu'il transmette le communiqué en cas de sujet « touchy » au bureau pour validation
- Les communiqués sont transmis aux adhérents et à la filière

AVIS CA

Le Conseil d'administration vote pour cette proposition à l'unanimité

4/ INFOS SUR L'ÉVOLUTION DU CONTRAT DE FILIÈRE HAUTS-DE-FRANCE

- Le COTECH aura lieu le 1 avril prochain. Nous déciderons à cette occasion :
 - Des enjeux prioritaires du contrat pour 2025
 - Du budget alloué
 - De la continuité des dispositifs actuels
- A l'heure actuelle, nous avons en ligne de mire :
 - Le lancement du dispositif de TSF courant de l'année
 - La reconduction de l'aide à la structuration aux entreprises
 - Au regard du contexte et des enjeux, les doutes concernent la continuité de l'aide à la coopération qui sera peut-être mise en stand by le temps de travailler sur une évolution plus en phase avec des axes prioritaires pour la filière et notamment en prenant en compte les éléments saillants qui ressortent de la synthèse des rencontres territoriales qui ont eu lieu à Lille, Amiens, Dunkerque et Valenciennes, à savoir :
 - L'accompagnement et la sécurisation des parcours professionnels
 - L'accompagnement et la sécurisation des parcours artistiques
 - La diffusion de l'émergence, un enjeu pour les artistes et les territoires
 - L'emploi et la mutualisation des compétences
 - L'adaptation aux évolutions technologiques et numériques
 - La coopération, la création de synergies sur les territoires
 - La transition écologique et la prise de conscience de l'impact environnementale du secteur
- La Direction de la Région est (enfin) prête à reconsidérer l'utilisation de son enveloppe dédiée à HAUTE FRÉQUENCE au regard des nouveaux enjeux de la filière régionale. Un groupe de travail dédié doit voir le jour à l'issu du COSTRAT du 1^{er} avril (objectif de lancement 2026). Pour rappel une enveloppe de 200 000 euros est associée à ce dispositif

AVIS CA

Pas d'avis

5/ NOUVELLES DEMANDES D'ADHÉSIONS

Pour rappel, il est possible d'adhérer tout au long de l'année. Seules les structures à jour de leurs cotisations peuvent prendre part au vote lors de l'assemblée générale.

Pour ce Conseil d'administration, nous avons 11 demandes. Le vote est électronique et vous avez jusqu'au 7 mars prochain pour le faire. D'autres demandes doivent arriver d'ici le prochain CA. Les membres du CA ne doivent pas hésiter à plébisciter auprès des acteurs non adhérents la possibilité d'adhérer au pôle.

Les demandes sont les suivantes :

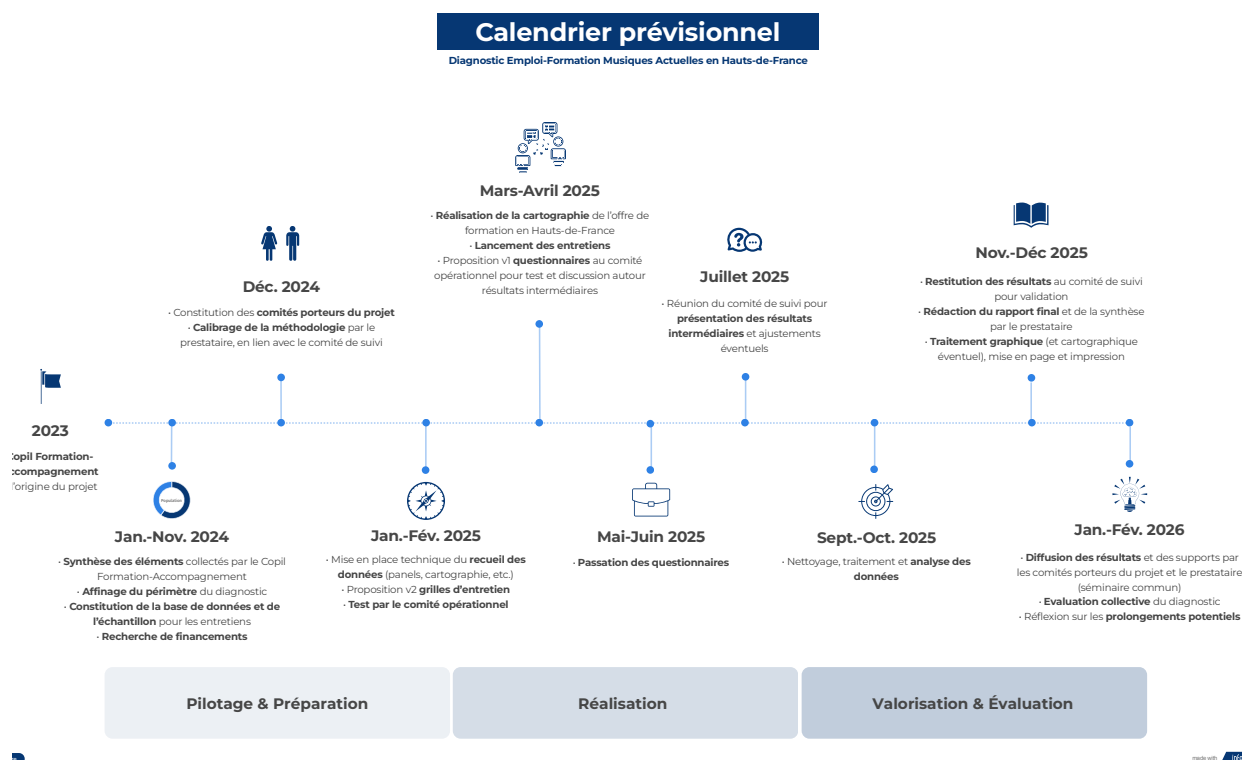
- LIVE GENERATION (Oise)
- La Boîte à Tapage (Nord)
- Studio Carillon (Oise)
- L'enceinte (Oise)
- Compagnie Les Beaux Jours (Nord)
- Salut l'artiste (Nord)
- Y'a comme un Léopard (Oise)
- Nold Up (Nord)
- Pastaga Michel (Nord)
- Satel'Inc label (Somme)

AVIS CA

Pas d'avis

6/ AUTRES INFOS

- **Démarrage du DLA le 6 mars (signature de la convention)**
 - Bill, Kenneth et Alex qui ont suivi le dossier DLA en lien avec la Direction et le Mouvement Associatif vont participer à une première réunion avec le prestataire choisi (cabinet JL2C) le 6 mars prochain
 - Le cabinet JL2C a pour entre autres référence dans notre secteur, d'avoir accompagné la structuration de la gouvernance et des RH du collectif ECHO, et accompagné le SMA sur le Pacte EMMA.
- **20 ans du SMA le vendredi 13 juin à Amiens durant Minuit Avant la Nuit (Antoine Grillon)**
 - Le lieu reste à trouver
 - Les membres du SMA sont invités (26 en région)
 - HAUTE FIDÉLITÉ participerait à l'organisation ainsi qu'à la communication de l'événement
 - La salle n'est pas encore trouvée, mais ça se déroulerait dans le quartier St Leu à proximité
- **Lancement du Diagnostic Emploi Formation Musiques Actuelles, projet d'étude à venir (décalage de 2 mois par rapport au calendrier prévisionnel initial)**



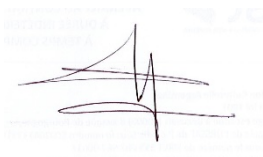
- Arrêt de BASECAMP, DROPBOX...
 - Nous faisons le choix d'arrêter BASECAMP et car nous continuons d'optimiser nos coûts de fonctionnement (2200 euros d'économie)
 - Concernant l'utilisation de Basecamp pour le CA, nous utiliserons en attendant une autre solution à savoir : liste de diffusion CA, agenda partagé. Concernant l'accès à la documentation, on cherche une solution appropriée avec Romain (notamment sur le backoffice « adhérent » du site www.haute-fidelite.org)
 - Nous allons mener une réflexion sur l'évolution de nos outils avec comme motivation d'utiliser au minimum les services d'origine U.S.A (Google, META etc.)
- Étude sur la situation des acteurs de la culture en Hauts-de-France avec audition à la Conférence Territoriale des Aides Publiques
 - La note sera transmise avec le compte-rendu du CA du jour
 - Johann intervient pour présenter les éléments de synthèse à la CTAP pour le compte du CRAC le jeudi 27 février
 - La synthèse finalisée sera largement diffusée (presse régionale et nationale, élus du territoire, représentation nationale en région, réseaux et fédérations nationales, syndicats...)
- Représentation de l'UFISC au Comité Régionale des Professions du Spectacle (COREPS)
 - L'UFISC est présente dans tous les comité de pilotage des COREPS de France et le sera en Hauts-de-France
 - Le SMA dispose d'un siège à l'UFISC. L'UFISC et le SMA se sont entendu pour me proposer avec mon accord

- Nicolas représentera le pôle régional en tant que membre invité. Il faut trouver une deuxième personne (du CA ou hors CA si besoin – 2 réunions par an)
- L'UFISC a proposé Johann de rentrer au CA (pas de décision à ce jour, Johann souhaite se retirer de la co-présidence de POPP)
- **Sur la note « Des musiques actuelles toujours actuelles ? freins aux transitions et voies de redirection du secteur musical »**
 - Projet qui démarrerait en 2026 dans la foulée de DEFMA
 - Fort intérêt attesté par le groupe de travail observation lors de notre dernière entrevue
 - Fort intérêt du ministère de la culture (DGCA) qui nous invite à déposer une demande sur transition verte 2 France 2030
 - Nous avons pour obligation de créer un consortium autour du projet (à voir avec le SMA, ÉKhoscène, POPP...)

AVIS CA
Pas d'avis

Le jeudi 12 décembre 2024,

Alex MONVILLE
Co-Président



Xavier COLLIN
Co-Président



ANNEXES

Plan d'action Mieux Produire Mieux Diffuser

Plan d'action Mieux Produire Mieux Diffuser	
Axe stratégique	Objectif opérationnel
Soutenir toutes les formes de coopération et de mutualisation, et supprimer toutes les entraves à la coopération	Faire évoluer les méthodes de travail et les mentalités
	Poursuivre et renforcer les démarches de schéma d'orientation territoriaux
	Favoriser l'interdisciplinarité
	Favoriser les coopérations à l'échelle européenne et internationale, et mettre en cohérence nos outils
	Structurer un écosystème pour la création en environnement numérique
	Favoriser les coopérations entre le secteur public et le secteur privé
	Poursuivre la structuration du réseau en faveur de la création Enfance et Jeunesse
Favoriser la production et la diffusion sur des temps longs, dans un souci d'irrigation artistique des territoires et de conquête des publics	Permettre un allongement des durées de diffusion des projets
	Favoriser l'émergence et la structuration de réseaux territoriaux de production et/ou de diffusion
	Favoriser la présence des artistes sur le territoire sur des temps longs, au-delà des phases de production et de diffusion
	Renforcer les échanges artistiques sur la durée avec les territoires ultramarins
Adapter constamment l'offre culturelle, pour tenir compte de l'évolution des pratiques des habitants à tous les âges de la vie	Mobiliser les outils du numérique pour développer les publics, notamment les plus jeunes
	Mobiliser le pass culture pour en faire un véritable outil de diversification des pratiques des jeunes
	S'adapter aux nouveaux modes de vie
	Valoriser l'offre en direction des familles
	Expérimenter et promouvoir les actions de médiation les plus innovantes
Mettre en œuvre une démarche volontariste d'accompagnement à la transformation écologique du secteur de la création	FORMATION Former les artistes et professionnels tout au long de leur parcours aux enjeux et leviers de la transformation écologique du secteur de la création artistique
	MESURE, OBSERVATION, EVALUATION Mesurer les impacts environnementaux du secteur pour définir des leviers d'action et assurer l'évaluation des démarches écoresponsables
	SOBRIETE Engager le secteur dans une sobriété des équipements et des usages
	CREATION Mettre en valeur les démarches artistiques et les œuvres qui sont travaillées
Travailler à la professionnalisation et à l'insertion des acteurs du secteur et veiller à l'attractivité de nos métiers	Adapter les formations aux métiers de demain
	Mieux accompagner les chargés de production et de diffusion, quel que soit leur cadre de travail
Renforcer le partenariat avec les collectivités locales	Accentuer la concertation avec les collectivités locales
	Mettre en œuvre une stratégie budgétaire partagée avec les collectivités locales

C1 Données Internes